

La concertation EolMed du 15 juin au 15 septembre : bientôt 4 éoliennes flottantes au large de Gruissan et Port-la-Nouvelle

Pour accompagner le développement de fermes pilotes d'éoliennes sur fondations flottantes, le gouvernement français a lancé un appel à projet en août 2015 pour la création de 4 projets pilotes, dont 3 en Méditerranée. Le consortium EolMed piloté par QUADRAN, énergéticien basé à Béziers, a été le premier à être sélectionné, en juillet 2016, pour son projet sur la zone au large de Gruissan-Port La Nouvelle. **Le projet prévoit l'installation fin 2020 de 4 éoliennes flottantes de 6.2MW chacune à plus de 15km des côtes et ancrées à une profondeur moyenne de 55 mètres.** La particularité de la technologie proposée par le groupement est son flotteur en béton conçu par BOUYGUES et IDEOL qui servira de support à l'éolienne SENVION.

EolMed représente une véritable opportunité pour le territoire puisqu'il produira l'équivalent de **la consommation électrique de 50 000 habitants sur une année**, soit la consommation d'une ville comme Narbonne.

Une première étape avant la phase commerciale

Le projet EolMed permettra de démontrer à l'échelle pré-commerciale (4 éoliennes) la viabilité de cette nouvelle filière, de valider les technologies et leur mise en œuvre depuis la construction et pendant la durée d'exploitation en mer, ainsi que d'assurer la bonne intégration environnementale du projet tant en phase pilote qu'en vue de son développement ultérieur à l'échelle commerciale (80 à 100 éoliennes). **Un retour d'expérience unique en Méditerranée, pour le développement en France et à l'international de la filière d'avenir** que représente l'éolien en mer flottant. Une chance également pour le territoire, puisque le projet EolMed devra permettre de consolider une filière industrielle en région Occitanie, et notamment à Port-la-Nouvelle où les flotteurs seront construits et les éoliennes assemblées.

Une concertation continue

La réalisation de ce projet innovant concerne tous les habitants du territoire : élus et techniciens des collectivités, représentants de l'Etat, professionnels et experts de la mer, acteurs de l'économie et de l'environnement, riverains du littoral bien sûr, mais également chaque citoyen. QUADRAN a souhaité mettre en œuvre **une concertation continue et transparente, riche en échanges et en support d'information de toute nature.**

Cette concertation se déroule en 2 temps : la première étape avec les acteurs du territoire a débuté en janvier et la seconde étape, celle de la consultation du public est prévue du 15 juin au 15 septembre au travers de réunions publiques, d'expositions, de permanences, etc. Pour encadrer cette concertation volontaire, le maître d'ouvrage a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a désigné Jacques ROUDIER comme garant de la concertation. Ce dernier veille au bon déroulement de la concertation, s'assure de la transparence de l'information mise à disposition du public et de la prise en compte des avis exprimés durant la concertation.

Pour en savoir plus sur le projet, la concertation dans votre commune, poser une question ou donner son avis, rendez-vous sur www.eolmed.fr

Chiffres clé :

1^{er} parc pilote d'éolien flottant en région Occitanie, avec un port de construction et de maintenance basé à Port-la-Nouvelle.

4 éoliennes de 6.2 MW développées par SENVION, constructeur d'éoliennes en mer et terrestres depuis plus de 25 ans.

100 millions de KWh de production électrique, de quoi couvrir la consommation d'énergie de 50 000 habitants.